



**CENTRE-VAL
DE LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°R24-2025-072

PUBLIÉ LE 11 MARS 2025

Sommaire

Rectorat de l'académie d'Orléans-Tours /

R24-2025-02-28-00003 - Arrêté portant modification de la désignation des membres du comité social d'administration spécial des services académiques de l'académie d'Orléans-Tours et de sa formation spécialisée?? (4 pages)

Page 3

Rectorat de l'académie d'Orléans-Tours

R24-2025-02-28-00003

Arrêté portant modification de la désignation des membres du comité social d'administration spécial des services académiques de l'académie d'Orléans-Tours et de sa formation spécialisée

**RECTORAT DE L'ACADEMIE
D'ORLEANS-TOURS**

ARRETE

portant modification de la désignation des membres
du comité social d'administration spécial des services académiques de
l'académie d'Orléans-Tours et de sa formation spécialisée

Le recteur de la région académique Centre-Val de Loire
recteur de l'académie d'Orléans-Tours
chancelier des universités

VU le code général de la fonction publique, notamment les articles R251-1 à R254-93 ;

VU le décret du 26 juin 2024 nommant M. Jean-Philippe AGRESTI recteur de la région académique Centre-Val de Loire, recteur de l'académie d'Orléans-Tours ;

VU l'arrêté du 28 avril 2022 portant création de comités sociaux d'administration ministériels, de l'administration centrale, des services déconcentrés et des établissements publics des ministères chargés de l'éducation nationale, de la jeunesse, des sports, de l'enseignement supérieur et de la recherche ;

VU le procès-verbal de dépouillement du scrutin relatif au comité social d'administration spécial des services académiques et de répartition des sièges lors des élections professionnelles du 8 décembre 2022 ;

VU les désignations actualisées adressées par les organisations syndicales habilitées ;

ARRETE

Chapitre I : Le comité social d'administration spécial des services académiques

ARTICLE 1 : Le comité social d'administration spécial des services académiques, présidé par le recteur de l'académie d'Orléans-Tours et en cas d'empêchement par le secrétaire général d'académie, comprend également la directrice des ressources humaines ou son représentant.

ARTICLE 2 : Sont désignés en qualité de représentants du personnel au comité social d'administration spécial des services académiques de l'académie d'Orléans-Tours, dans les conditions fixées à l'article 20 (2°) du décret du 20 novembre 2020 susvisé par dépouillement à ce niveau des suffrages exprimés lors des élections organisées pour le comité social d'administration académique, les dix membres titulaires et dix membres suppléants suivants :

MEMBRES TITULAIRES, Représentants des personnels :

Au titre de l'UNSA-Education - 6 sièges

- Madame Corinne Duménil, Direction des services départementaux de l'Education nationale du Loir-et-Cher
- Madame Sylvie Girault, Direction des services départementaux de l'Education nationale de l'Indre-et-Loire
- Madame Patricia Grison, Rectorat
- Madame Yasmine Alloui, Direction des services départementaux de l'Education nationale du Loiret
- Monsieur Bertrand Jaigu, SDJES - Direction des services départementaux de l'Education nationale du Cher
- Monsieur Omer Bendeffou-Tissourassi, Rectorat

Au titre de la FSU – 3 sièges

- Monsieur Benjamin Salesse, SDJES - Direction des services départementaux de l'Education nationale du Loir-et-Cher
- Madame Céline Cochard, Direction des services départementaux de l'Education nationale de l'Indre-et-Loire
- Madame Céline Lecomte, Direction des services départementaux de l'Education nationale de l'Eure-et-Loir

Au titre du SGEN-CFDT – 1 siège

- Madame Fanny Moreau, Rectorat

MEMBRES SUPPLEANTS, Représentants des personnels :

Au titre de l'UNSA-Education - 6 sièges

- Madame Christine Pichard, Direction des services départementaux de l'Education nationale de l'Eure-et-Loir
- Madame Malika Ounouan, Rectorat
- Monsieur Robert Novotny, Rectorat
- Madame Nora Boukar, Direction des services départementaux de l'Education nationale du Loiret
- Madame Aurélie Gachon, Direction régionale académique jeunesse et sport Centre-Val de Loire

- Monsieur Michaël Carpentier, Rectorat

Au titre de la FSU – 3 sièges

- Madame Lysiane Lheureux, Direction des services départementaux de l'Education nationale du Loir-et-Cher
- Madame Florence Gagliano, Direction des services départementaux de l'Education nationale du Loiret
- Madame Lise Bazier, Direction des services départementaux de l'Education nationale du Loiret

Au titre du SGEN-CFDT – 1 siège

- Madame Auriane Sontag, Rectorat

Chapitre II : La formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail du comité social d'administration spécial des services académiques

ARTICLE 3 : La formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail du comité social d'administration spécial des services académiques, présidée par le recteur de l'académie d'Orléans-Tours et en cas d'empêchement par le secrétaire général d'académie, comprend également la directrice des ressources humaines ou son représentant.

ARTICLE 4 : Sont désignés en qualité de représentants du personnel de la formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail du comité social d'administration spécial des services académiques de l'académie d'Orléans-Tours, dans les conditions fixées à l'article 25 du décret du 20 novembre 2020 susvisé, les dix membres titulaires et dix membres suppléants suivants :

MEMBRES TITULAIRES, Représentants des personnels :

Au titre de l'UNSA-Education - 6 sièges

- Madame Sylvie Girault, Direction des services départementaux de l'Education nationale de l'Indre-et-Loire
- Madame Patricia Grison, Rectorat
- Monsieur Robert Novotny, Rectorat
- Madame Yasmine Alloui, Direction des services départementaux de l'Education nationale du Loiret
- Monsieur Bertrand Jaigu, SDJES - Direction des services départementaux de l'Education nationale du Cher
- Monsieur Omer Bendeffou-Tissourassi, Rectorat

Au titre de la FSU – 3 sièges

- Madame Céline Cochard, Direction des services départementaux de l'Education nationale de l'Indre-et-Loire
- Benjamin Salesse, Direction des services départementaux de l'Education nationale du Loir-et-Cher
- Madame Lise Bazier, Direction des services départementaux de l'Education nationale du Loiret

Au titre du SGEN-CFDT – 1 siège

- Madame Fanny Moreau, Rectorat

MEMBRES SUPPLEANTS, Représentants des personnels :

Au titre de l'UNSA-Education - 6 sièges

- Madame Corinne Duménil, Direction des services départementaux de l'Education nationale du Loir-et-Cher
- Madame Christine Pichard, Direction des services départementaux de l'Education nationale de l'Eure-et-Loir
- ...
- Madame Nathalie Marais, Direction des services départementaux de l'Education nationale du Loiret
- Monsieur Michaël Carpentier, Rectorat
- Monsieur Philippe Bissonnet, CREPS du Cher

Au titre de la FSU – 3 sièges

- Madame Lysiane Lheureux, Direction des services départementaux de l'Education nationale du Loir-et-Cher
- Madame Florence Gagliano, Direction des services départementaux de l'Education nationale du Loiret
- Madame Céline Lecomte, Direction des services départementaux de l'Education nationale d'Eure-et-Loir

Au titre du SGEN-CFDT – 1 siège

- Madame Auriane Sontag, Rectorat

ARTICLE 5 : Le secrétaire général de l'académie d'Orléans-Tours est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Orléans le 28 février 2025
Le recteur de l'académie d'Orléans-Tours
Signé : Jean-Philippe AGRESTI